

## **NAO ADOMA**

L'accord NAO était ouvert à signature comme je vous l'avais expliqué, jusqu'à aujourd'hui, 08 novembre à 13 h.

Hier soir, le DG nous a convoqué en urgence pour une réunion de dernière minute le matin.

Apparemment, personne n'avait encore signé... Il a mis sur la table une ultime proposition, passer la PAO non plus à 5 % mais à 5,20 % (soit, pour un salaire moyen de 2000 €, 182 € de plus...).

Le coût de cette nouvelle mesure étant estimé à 1 million d'€, nous avons proposé qu'elle soit versée non par sous la forme de la PAO mais sous la forme d'une prime exceptionnelle, moins arbitraire et discriminante, et qui aurait permis d'assurer à tous les salariés un minimum de 360 €, plus la PAO à 4,5%.

Refus de la Direction, on est vraiment dans une démarche d'attribution arbitraire, notre souhait de récompenser le travail de l'ensemble des salariés n'est visiblement pas entendu.

On en revient donc à la case départ. Il semblerait que la CGT se joigne à notre refus, mais CFDT et UNSA refusent de continuer à se battre pour obtenir des mesures plus justes, et vont donc signer.

Fin des négo...

Donc au final, l'accord tel que je vous l'avais communiqué va s'appliquer (24 et 31 aprem offerts, allongement congé paternité, augmentations en 2020 pour T1/2 et 7) et PAO à 5,2 %. Donc pas d'augmentation pour la majorité des salariés avant plusieurs années (2021 au mieux...).